

COMMUNIQUÉ

Boulogne, le 6 avril 2018,

La société Renault annonce avoir déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers son Document de référence 2017, en date du 5 avril 2018.

Le Document de référence 2017 peut être consulté sur le site Internet de la société à l'adresse www.group.renault.com, onglet Finance, dans la rubrique «Information réglementée».

Les documents suivants sont intégrés dans le Document de référence au titre de l'information réglementée :

- les comptes consolidés et le rapport des commissaires aux comptes,
- les comptes sociaux et le rapport des commissaires aux comptes,
- le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés,
- le rapport du Président sur le contrôle interne et le rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président,
- les honoraires des contrôleurs légaux des comptes,
- le descriptif du programme de rachat d'actions.